

# DEC 20/2016

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

**SÉNAT**

SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2015-2016

---

---

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale  
le 11 juillet 2016

---

---

Enregistré à la Présidence du Sénat  
le 11 juillet 2016

## **TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

**Virement de crédits** n° DEC 20/2016 à l'intérieur de la section III -  
Commission - du budget général pour l'exercice 2016

**E 11310**





Conseil de  
l'Union européenne

**Bruxelles, le 6 juillet 2016  
(OR. en)**

**10932/16**

**FIN 441**

#### **NOTE DE TRANSMISSION**

---

Origine:	Madame Kristalina GEORGIEVA, vice-présidente de la Commission européenne
Date de réception:	6 juillet 2016
Destinataire:	Monsieur Peter KAŽIMÍR, président du Conseil de l'Union européenne
Objet:	Virement de crédits n° DEC 20/2016 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2016

---

Les délégations trouveront ci-joint le document DEC 20/2016.

p.j.: DEC 20/2016



# COMMISSION EUROPÉENNE

BRUXELLES, LE 06/07/2016

BUDGET GÉNÉRAL - EXERCICE 2016  
SECTION III - COMMISSION TITRE: 19

## VIREMENT DE CRÉDITS N° DEC 20/2016

---

### ORIGINE DES CRÉDITS

**DU CHAPITRE** - 19 04 Missions d'observation électorale

ARTICLE - 19 04 01 Améliorer la fiabilité des processus électoraux, au moyen notamment de missions d'observation électorale	CE	-10 000 000,00
---	----	----------------

### DESTINATION DES CRÉDITS

**AU CHAPITRE** - 19 02 Instrument contribuant à la stabilité et à la paix - Réaction aux crises, prévention des conflits, consolidation de la paix et préparation aux crises

ARTICLE - 19 02 01 Réponse aux situations de crise et de crise émergente	CE	8 000 000,00
--	----	--------------

**AU CHAPITRE** - 19 05 Coopération avec les pays tiers au titre de l'instrument de partenariat

ARTICLE - 19 05 01 Coopération avec les pays tiers afin de promouvoir et défendre les intérêts de l'Union ainsi que ceux qu'elle partage avec d'autres pays	CE	2 000 000,00
---	----	--------------

## I. PRÉLÈVEMENT

### I.1

#### a) Intitulé de la ligne

**19 04 01 - Améliorer la fiabilité des processus électoraux, au moyen notamment de missions d'observation électorale**

#### b) Données chiffrées à la date du 20/06/2016

	<b>CE</b>
1A Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	44 626 565,00
1B Crédits de l'exercice (AELE)	0,00
2 Virements	0,00
3 Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	44 626 565,00
4 Exécution des crédits définitifs de l'exercice	34 322 634,98
<b>5 Crédits inutilisés/disponibles (3-4)</b>	<b>10 303 930,02</b>
<b>6 Besoins jusqu'à la fin de l'exercice</b>	<b>303 930,02</b>
<b>7 Prélèvement proposé</b>	<b>10 000 000,00</b>
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	22,41 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 26, par. 1, pt. b), du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	s.o.

#### c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	<b>CE</b>
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 20/06/2016	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	s.o.

#### d) Justification détaillée du virement

En raison de l'évolution des priorités politiques et du caractère foncièrement instable du climat politique, qui rend les calendriers électoraux des pays partenaires hautement imprévisibles, le nombre des missions d'observation électorale à financer en 2016 a diminué par rapport à la planification établie fin 2015. Les missions qui étaient initialement prévues mais qui ont finalement été annulées ou qui n'auront pas lieu concernaient notamment les pays suivants: la Tunisie, les Philippines (Mindanao), la Palestine, la Libye, le Nicaragua, la Colombie et l'Afghanistan.

## **II. RENFORCEMENT**

### **II.1**

#### **a) Intitulé de la ligne**

**19 02 01 - Réponse aux situations de crise et de crise émergente**

#### **b) Données chiffrées à la date du 20/06/2016**

	<b>CE</b>
1A Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	226 506 177,00
1B Crédits de l'exercice (AELE)	0,00
2 Virements	0,00
3 Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	226 506 177,00
4 Exécution des crédits définitifs de l'exercice	81 444 000,00
<b>5 Crédits inutilisés/disponibles (3-4)</b>	<b>145 062 177,00</b>
<b>6 Besoins jusqu'à la fin de l'exercice</b>	<b>153 062 177,00</b>
<b>7 Renforcement proposé</b>	<b>8 000 000,00</b>
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	3,53 %
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 26, par. 1, pt. b), du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	s.o.

#### **c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)**

	<b>CE</b>
1 Crédits disponibles en début d'année	523 366,82
2 Crédits disponibles à la date du 20/06/2016	523 366,82
3 Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	0,00 %

#### **d) Justification détaillée du virement**

L'ampleur des enjeux que représentent actuellement la migration et la sécurité, au vu du nombre et de l'intensité des situations de crise, nécessite d'intensifier les interventions au titre de l'instrument contribuant à la stabilité et à la paix. Cet instrument permet notamment à l'UE d'honorer les engagements pris lors de la conférence de Londres sur la crise en Syrie, ainsi qu'à l'égard de la facilité en faveur des réfugiés en Turquie. De nouveaux besoins d'aide continuent également d'apparaître en Ukraine, en Libye, en Iraq et au Soudan du Sud. En Colombie et au Myanmar, les processus de paix et les efforts de réforme entamés sont en voie de consolidation, tandis qu'au Burundi et en Afghanistan les financements visent à empêcher l'escalade des conflits.

Depuis le 21 juin 2016, des mesures au titre de l'instrument contribuant à la stabilité et à la paix ont été soumises au Comité politique et de sécurité (COPS) pour un total de 177 millions d'EUR. Parmi ces mesures, des actions représentant 87,5 millions d'EUR ont déjà été adoptées et engagées.

Des mesures supplémentaires d'un montant de 30 millions d'EUR devraient être annoncées au COPS en juillet 2016, ce qui laissera un solde de moins de 20 millions d'EUR jusqu'à la fin de 2016.

De nouvelles propositions, pour un montant de 38 millions d'EUR, sont également en cours d'élaboration en vue, notamment, de contribuer à la mise en place d'activités de stabilisation dans le nord du Liban, d'aider la Tunisie à faire face à la menace du terrorisme et de l'extrémisme violent et de soutenir les efforts de désarmement, de démobilisation et de réintégration en République centrafricaine.

L'instrument contribuant à la stabilité et à la paix doit en outre garder une certaine marge de crédits afin de pouvoir remplir sa mission principale jusqu'à la fin de l'année, à savoir intervenir en cas de nouvelles situations de crise imprévues ou en présence de fenêtres d'opportunité contribuant au règlement des conflits (comme par exemple au Yémen, où il est probable que les pourparlers de Koweït nécessiteront une aide supplémentaire, ou en Colombie, où un important soutien extérieur s'imposera en cas d'accord de paix pour permettre une mise en œuvre rapide).

Des crédits d'engagement supplémentaires, d'un montant total de 8 millions d'EUR, sont donc demandés en vue de financer en partie les mesures en cours d'élaboration et de pouvoir faire face aux événements nouveaux ou imprévus susceptibles de se produire avant la fin de l'année.

## II.2

### a) Intitulé de la ligne

**19 05 01 - Coopération avec les pays tiers afin de promouvoir et défendre les intérêts de l'Union ainsi que ceux qu'elle partage avec d'autres pays**

### b) Données chiffrées à la date du 20/06/2016

	<b>CE</b>
1A Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	105 652 000,00
1B Crédits de l'exercice (AELE)	0,00
2 Virements	0,00
3 Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	105 652 000,00
4 Exécution des crédits définitifs de l'exercice	400 000,00
<b>5 Crédits inutilisés/disponibles (3-4)</b>	<b>105 252 000,00</b>
<b>6 Besoins jusqu'à la fin de l'exercice</b>	<b>107 252 000,00</b>
<b>7 Renforcement proposé</b>	<b>2 000 000,00</b>
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	1,89 %
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 26, par. 1, pt. b), du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	s.o.

### c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	<b>CE</b>
1 Crédits disponibles en début d'année	137 473,85
2 Crédits disponibles à la date du 20/06/2016	1 009 289,52
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	-634,17 %

### d) Justification détaillée du virement

La crise des réfugiés syriens actuelle représente de par son ampleur un défi mondial nécessitant une réponse mondiale, à laquelle doivent s'associer les Nations unies (ONU), le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et l'ensemble des principaux acteurs internationaux. Dans ce contexte, l'instrument de partenariat permet à l'UE de plaider activement en faveur d'un esprit de responsabilité partagée, en encourageant la communauté internationale à faire preuve de solidarité et à reconnaître la nature planétaire de la crise. L'UE sollicite l'appui des pays partenaires à trois fins:

- améliorer la réponse et l'aide de la communauté internationale à l'échelle mondiale, de façon à satisfaire les besoins immédiats et à long terme des réfugiés et des communautés qui les accueillent;
- inciter les institutions financières internationales et les donateurs à accroître leur aide;
- promouvoir la mise en place d'un programme de réinstallation à l'échelle mondiale.

La volonté de l'Argentine de jouer un rôle actif dans la réponse mondiale à la crise des réfugiés et des migrants s'inscrit dans le cadre d'un engagement régional plus vaste. L'action a pour objectif général de contribuer à l'instauration d'une coopération avec l'Argentine, en vue de renforcer la capacité de ce pays d'instaurer un niveau élevé de protection internationale des réfugiés. Elle aidera l'Argentine à mettre en place ses programmes de réinstallation et d'admission humanitaire par la promotion de solutions viables.

Les crédits provenant de recettes affectées sont déjà destinés à être utilisés dans le cadre du programme d'apprentissage tout au long de la vie Jean Monnet.